

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-299/SG/FIN autorisant M. Joachim Moustris à acquérir un terrain non bâti, sis à Djibouti (Zone industrielle Sud)

n° 71-299/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
19 février 1971

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1971

Date du numéro
10 mars 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Joachim Moustris est autorisé à acquérir une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 6.188,44 m², lot n° 45 du plan 13 bis BE 69, sise à Djibouti (Zone industrielle Sud) et faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire, sous le n° 172, au nom de la Comnasnie doc Salins du Midi et des Salines de l'Est.